

BOISSEUIL - Mairie

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 2019\_04\_07c avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 25/06/2019

Objet : Tarifs publics périscolaires 2019/2020

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 10/07/2019 Agent de transmission : Karine BERTHIER

Acte : 2019\_04\_07c.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20190625-2019\_04\_07c-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 10/07/2019

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 16  
Votants : 20

L'an deux mil dix-neuf, le 25 juin, le conseil municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard ZBORALA.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2019  
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-  
FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme  
DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-  
Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, Mme PELMOINE  
Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT  
François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 28/06/2019

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme GOUMILLOU Agnès (Pouvoir à M.  
MERILLOU Stéphane), M. NOUHAUD Jean-Louis (Pouvoir à M. VINCENT  
François), M. SAUVAGNAC Bernard (Pouvoir à M. SCHOENDORFF Frédéric),  
Mme SAZERAT Sandrine (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis), M. VIANELLO  
Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. BOURDOLLE Philippe

Annule et remplace la délibération précédente 2019\_04\_07 : erreur matérielle

## 1. TARIFS PUBLICS PERISCOLAIRES 2019/2020

Monsieur le Maire propose une augmentation de 1% arrondi des tarifs pour l'année scolaire 2019-2020.

Pour rappel :

RESTAURANT SCOLAIRE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Repas – Enfant de la commune crèche /restaurant scolaire	2,15	2,20	2,20	2,25	2,30	2,35
Repas – Enfant hors commune/restaurant scolaire	3,85	3,95	3,95	4,00	4,05	4,10
Repas - Adulte	7,15	7,30	7,30	7,35	7,45	7,50

GARDERIE MUNICIPALE	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Enfant de la commune – matin	1,00	1,00	1,00	1,05	1,10	1,10
Enfant de la commune – soir	1,00	1,00	1,00	1,05	1,10	1,10
Enfant hors commune – matin	2,00	2,00	2,00	2,10	2,15	2,20
Enfant hors commune – soir	2,00	2,00	2,00	2,10	2,15	2,20

ATELIERS PERISCOLAIRES	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Enfant de la commune école élémentaire– Par cycle	17,00	17,00	17,00	17,10	17,30	17,30
Enfant hors commune – école élémentaire– Par cycle	25,00	25,00	25,00	25,10	25,40	25,40

Le tarif du restaurant scolaire est appliqué au forfait par période en élémentaire et au repas en maternelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- d'appliquer les tarifs ci-dessus pour la rentrée scolaire 2019-2020, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
*Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire*  
**Bernard ZBORALA**

